

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/06/2014**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), a déclaré le 17 avril 2014, avoir cédé sur le marché de blocs, 18 057 131 actions Atlanta, le 14 avril 2014, au cours unitaire de 65 dh, franchissant à la baisse les seuils de participation de 33,33% et 20% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la CDG détient 8 797 065 actions Atlanta, soit 14,61% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières